

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

W21-848455

906465

Optique

Au

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10818

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Nasser Dihassi, Mohamed Essam

Date de naissance : 05/02/1975

Adresse : 28 Rés., Rue Abou firas, Alzahra, Tunis

Tél. : 21698767676

Total des frais engagés : 170 Dihans'ainix

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30/03/2024

Nom et prénom du malade : Mohamed Dihassi, Nasser Age: 49

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Allergie respiratoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Allergie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

20 MAI 2024

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je n'ai pas pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20/05/2024

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
20/03/2024	CS		70 DT	Dr. Zayen Khalil Pneumologue MF : 1740392/0/1000 Code CANAK : 1234597/79
06/04/2024	CS - tétovage (allergie)		mais pas 100 DT	Dr. Zayen Khalil Pneumologue MF : 1740392/0/1000 Code CANAK : 1234597/79

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-24), lower left (25-36), and lower right (37-48). A coordinate system is overlaid on the arch, with the horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right, and the vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom. The teeth are arranged in a curved pattern, with the first molar on the upper right being tooth 1 and the second molar on the lower left being tooth 36.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



ORDONNANCE MEDICALE

Tunis le, 6/6/2024

Rohmed ISS Neosader

- Allegra 1 cp / j (65 mg) x 03 fl.
- Asmac 10 1 cp (6 mg) Ainsfar 1 gel (02 / j) x 3 fl.
- Comiflu 400 1 Almidovo 1 gel (02 / j) x 3 fl.
- Neoholde 2 cp / j x 05 fl

Docteur Zayen Khalil
PNEUMOLOGUE
Tunisie Médical Av. Hédi Nouira Ennasr 2
Ariana Tunisie
Tél: +216 23 01 01 01



مركز تونس الطبية، (أمام مصحة أميلكار) 158، شارع الهادي نويرة-النصر 2 Ariana-تونس

Centre "Tunisie Médical" (en face clinique Amilcar) Cabinet B3/2 - 158,
Avenue Hédi Nouira – Ennasr 2 - Ariana
□ (+216) 31 555 331- 26 461 222 ☎ 23 019 777 ✉ khalil.zayen@gmail.com





Test cutanée (Prick aux aéro-allergènes)

(اختبار حساسية الهوائيات)

Date de l'examen : 06/04/2024

Nom du patient : Mohamed Issam Mosseddaq

Conditions de réalisation du test :

- Prise médicamenteuse : non
- Symptomatologie : non
- Examen clinique : pas de manifestations de l'allergie

Liste des allergènes testés et résultats de la réponse immédiate :

Réaction systémique : Pas de réaction systémique apparue lors du test.

	Allergène	Mesure papule	Type de réaction	Prurit	Mois الأشهر
+	CONTROLE +	12 mm	Erythème + papule	NON	-
0	TEMOIN NEGATIF	3 mm	NON	NON	-
1	TEST DPT عثة الغبار	11 mm	Erythème + papule	NON	9-4-9
2	TEST DF عثة الغبار	9 mm	Erythème + papule	NON	9-4-9
3	POILS DE CHATS شعر القطط	5 mm	Erythème + papule	NON	-
4	TEST 5 GRAMINES وردة اعشاب مسبنلة	0 mm	NON	NON	4-9
5	TEST OLIVIER وردة شجرة الزيتون	8 mm	Erythème + papule	NON	5-6
6	AMBROSIA وردة عشبة الريشة	8 mm	Erythème + papule	NON	7-10
7	CUPRESSACEA وردة شجرة السرو	8 mm	Erythème + papule	NON	4-5
8	PARIETAIRE وردة الحرية	9 mm	Erythème + papule	NON	1-3-8-9
9	ARMOISE وردة الشيح	5 mm	Erythème + papule	NON	5-6-8-10
10	Phanère chien شعر الكلاب	7 mm	Erythème + papule	NON	-
11	Cupressacées وردة شجرة السرو	6 mm	Erythème + papule	NON	4-5
12	ALTERNARIA فطر التيرتاريا	5 mm	Erythème + papule	NON	9-4-9
13	Blatte صرصور/كافار	0 mm	NON	NON	4-9

Dermographisme : Un dermographisme associé est probablement apparition de papule, érythème et prurit lors de l'épreuve au stylo et pour le témoin négatif.

Ces résultats doivent être corrélés aux manifestations cliniques.

A noter que selon les recommandations, l'apparition d'une papule érythémateuse de plus de 3 mm) ou une papule de plus de la 1/2 de celle du témoin positif, avec un témoin négatif.

Les suites immédiates de l'examen sont sans particularités. Une surveillance à domicile est nécessaire (apparition des symptômes de l'allergie).



Docteur Zayen Khalil
PNEUMOLOGUE
Tunisie Médicale av Hédi Nouira Ennasr 2
Ariana - Tunisie
Tél : +216 23 019 777

Acain = 9 → 4
Normal

Pollen = 1 → 10.